



Règlement challenge départemental TRI/RAID 2023

Article 1 : Le challenge départemental est organisé par le comité départemental de triathlon de l'Aveyron, il est cette année support du challenge du département Aveyron.

Article 2 : Le challenge est composé de 8 épreuves FFtri raid, triathlon et swimrun, avec une journée finale lors du Raid des conquérants à Conques.

Les épreuves sont : Raid Xsports, Raid Osca raid, Viadène Raid, Raid du Lézou, Swimrun du Lézou, Triathlon du Lézou, Raid 2 Gonde et raid des conquérants. Vous trouverez le détail des épreuves organisation sur le flyer ci-joint.

Article 3 : Tous les jeunes du département peuvent y participer licenciés ou non licenciés. Attention aux limites d'âge suivant les épreuves.

Article 4 : Le classement se fait en fonction du nombre de points marqués par épreuve. 100pts pour le 1^{er}, 90pts pour le 2nd, 80pts pour le 3^{ème}, 70pts pour le 4^{ème}, 60pts pour le 5^{ème} puis 5 points de moins pour les suivants.

Le classement retenu est celui de la catégorie du partenaire le plus âgé. Ex si un jeune concoure avec un adulte il sera classé dans la catégorie adulte.

Article 5 : Pour être classé il faut participer à au moins deux épreuves.

Article 6 : Les premiers filles et garçons de chaque catégorie seront récompensés, dans les catégories : benjamins ; minimes ; cadets ; juniors.